

LÂCHEZ LE VOLANT, PRENEZ LE **GUIDON**!



250 € ou **400* €** remboursés
pour l'achat d'un vélo électrique ou familial

La **Communauté de communes du Pays Mornantais** accorde une aide pouvant atteindre 400* euros (aide limitée à l'acquisition de 2 vélos par foyer) pour l'achat de vélos à assistance électrique ou vélos «familiaux» (cargos/triporteurs, «handbike», etc.). Et pour faciliter vos déplacements, la Copamo s'engage aussi pour le développement du stationnement et d'aménagements cyclables sur le territoire.

Aide valable à compter du 3 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2021. Conditions de l'aide sur www.copamo.fr.

*Sous condition de ressources

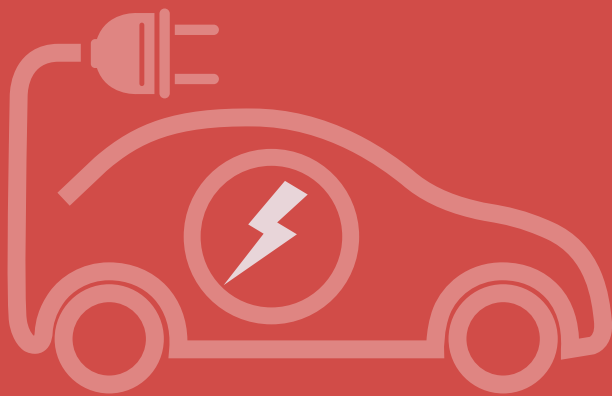
Infos www.copamo.fr



Contact **04 78 44 72 45**

 Pays Mornantais,
territoire engagé !

ON PASSE À L'ÉLECTRIQUE ?



Jusqu'à 30%*
remboursés
pour l'acquisition d'une
prise ou d'une borne
de recharge pour véhicule
électrique

La **Communauté de communes du Pays Mornantais** accorde une aide financière à l'installation de prises et bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'habitat privé. Aide à hauteur de 30% des coûts d'installation (pièce et main d'œuvre), plafonnée à 200 euros pour les maisons individuelles, 500 euros pour l'habitat collectif et 700 euros pour une borne partagée en habitat collectif.

Conditions de l'aide sur www.copamo.fr.

* selon les plafonds définis

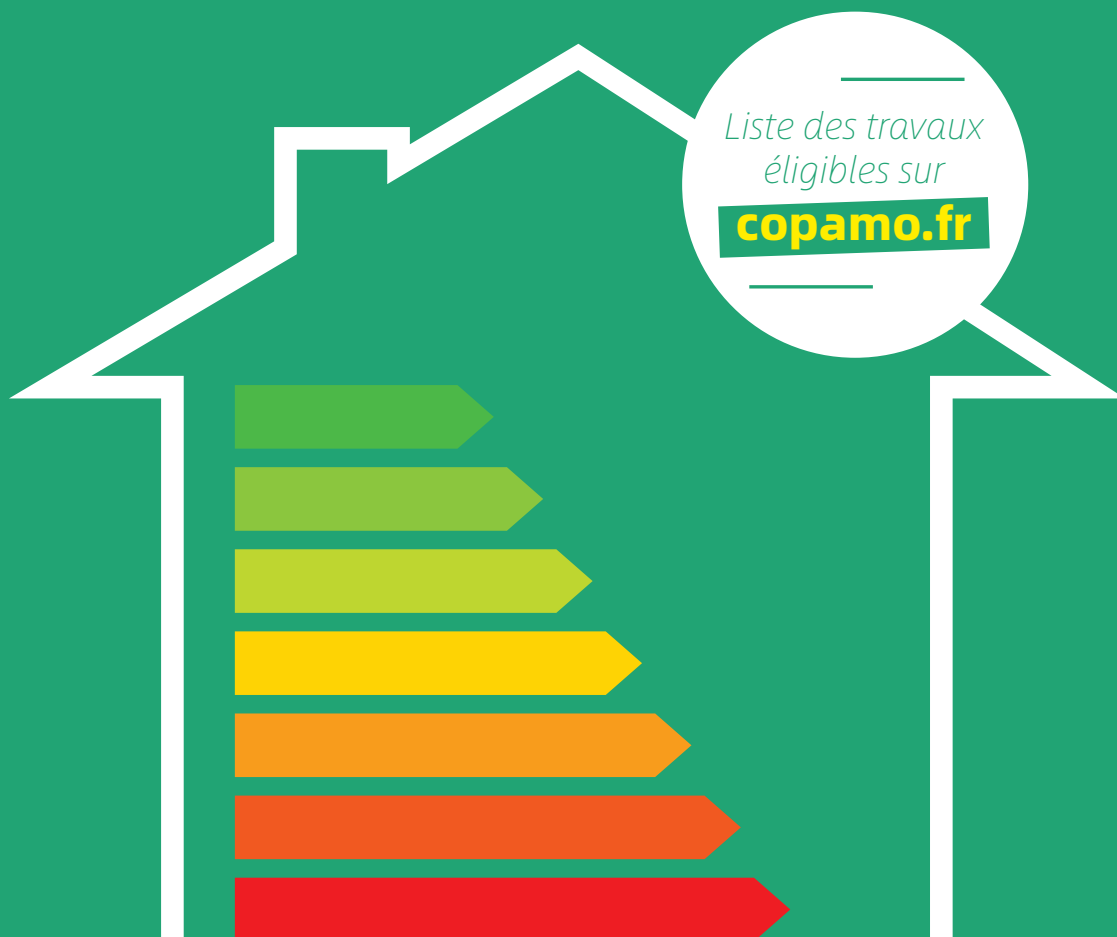
Infos www.copamo.fr



Contact **04 78 44 72 45**

 Pays Mornantais,
territoire engagé !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :
FAITES **MIEUX**, AVEC **PLUS** !
encore *mais*



Jusqu'à 10 000 € d'aides
pour vos travaux de rénovation énergétique

La **Communauté de communes du Pays Mornantais** bonifie les aides aux travaux de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour encourager la rénovation et la performance énergétique de l'habitat. Le montant des aides est conditionné à la performance énergétique de votre projet et à vos revenus.

Infos www.copamo.fr



Contact **04 78 44 73 83**

 Pays Mornantais,
territoire engagé !